

PRESTATION

Accroître l'attractivité de votre territoire

Développer des projets d'accueil à la ferme

Que ce soit dans une dynamique d'évolution de l'exploitation ou dans le cadre d'un projet d'installation, la Chambre d'Agriculture accompagne les porteurs de projet sur :

- Le cadre réglementaire ;
- Les références technico-économiques ;
- L'articulation avec les autres activités de l'exploitation ;
- L'adéquation de l'activité avec les attentes des différents publics.

Rejoindre le réseau national Bienvenue à la Ferme pour les activités de vente de produits fermiers et d'agritourisme, c'est bénéficier d'une confiance client, d'un conseil personnalisé pour son activité, d'outils de communication clé en main, de l'organisation d'événements grand public et d'échanges de pratiques entre agriculteurs adhérents.

Tarif : gratuit

**Votre interlocuteur : Enora LOUESDON -
e.louesdon@ardennes.chambagri.fr - 03.24.36.64.46.**

Intégrer les bâtiments agricoles dans le paysage

Vous souhaitez améliorer la qualité du paysage territorial, et le cadre de vie des agriculteurs et des habitants ? Les exploitations agricoles ont un impact important sur le paysage. La Chambre d'Agriculture accompagne depuis plusieurs années les communautés de communes pour mettre en place des actions de sensibilisation auprès des agriculteurs, sur le paysage et le cadre de vie. Lors d'une visite sur l'exploitation, elle identifie les points stratégiques à améliorer et construit avec les exploitants le projet d'aménagement paysager de leurs bâtiments agricoles. Elle les conseille également dans le choix des végétaux à implanter.

Tarif : à partir de 600 € pour une exploitation.

**Votre interlocuteur : Sandrine BOSSU -
s.bossu@ardennes.chambagri.fr - 03.24.36.64.49**

Organiser une randonnée alliant découverte de ferme et gastronomie locale

Faire découvrir le territoire et son patrimoine, les métiers de l'agriculture et le quotidien des agriculteurs ou encore encourager le « consommer local » ; telles sont les ambitions des randonnées découverte. La Chambre d'Agriculture des Ardennes propose l'organisation de randonnées pédestres rythmées par des visites de fermes et la découverte de produits locaux. Création sur mesure en lien avec les exploitants agricoles du secteur.

Tarif : sur devis

Contact - Inscription

Accéder au formulaire en scannant ce QRcode



Votre interlocuteur : Mathilde ROMAIN -
m.romain@ardennes.chambagri.fr - 03.24.36.64.51.

